

*Article 21 du Règlement*

Le premier ministre a promis d'instaurer un nouveau code de bienséance à la Chambre et au Canada. Ce nouveau code revient à poignarder les Canadiens âgés dans le dos en leur demandant de prendre cela pour une marque de compassion. C'est une vraie honte!

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION**

## LES NOMINATIONS DU GOUVERNEMENT

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Monsieur le Président, le gouvernement conservateur continue à pratiquer le favoritisme. Le 15 mars, à peine deux semaines après avoir été inscrit au barreau, M. John McMillan, le frère du ministre d'État chargé du Tourisme (M. McMillan) a été nommé mandataire juridique du gouvernement fédéral. M. McMillan n'a pas eu beaucoup de mal à obtenir cette nomination. D'après un article paru dans la presse, il aurait suffi à M. McMillan de téléphoner à son frère à Ottawa. En outre, et je cite les paroles de M. McMillan, «J'ai également découvert que le coordonnateur des nominations des mandataires juridiques était un vieil ami.» On ajoute dans cet article que M. McMillan est reconnaissant à ses amis à Ottawa de lui être venu en aide, car il en sera avantage dans sa carrière de juriste.

Un des thèmes de la campagne du premier ministre portait sur la nécessité de faire table rase des vieilles méthodes. Il prétendait mettre un terme aux nominations coûteuses et irréflechies accordées par favoritisme. Mais en lieu et place, voilà que nous voyons toute une série de parents de ministres du cabinet se servir dans l'assiette au beurre. A mon avis, monsieur le Président, un choix s'impose au premier ministre. Il a le devoir à l'égard des Canadiens de modifier les vieilles habitudes libérales de nomination à des postes gouvernementaux en se fondant sur le mérite des gens et non sur leur parenté.

\* \* \*

**L'EMPLOI**

## L'ACCROISSEMENT

**M. Bob Pennock (Etobicoke-Nord):** Monsieur le Président, une fois encore, les prévisions pessimistes des libéraux et des néo-démocrates en matière économique ne se sont pas concrétisées. En effet, on a appris aujourd'hui que l'emploi s'est accru de 70,000 le mois dernier. Ce chiffre, ajouté à la hausse de 89,000 en avril, représente la plus forte hausse absolue pour une période de deux mois depuis 32 ans. Plus de 70 p. 100 de ces nouveaux emplois sont à temps plein.

Le chômage a baissé dans sept provinces, les baisses les plus marquées étant enregistrées à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique.

Les Canadiens n'ont pas été leurrés par les prédictions sombres et à courte vue de l'opposition. Ils se souviennent trop bien de la performance économique médiocre des libéraux appuyés par le NPD. Ils n'ont pas oublié toutes les souffrances et les difficultés dont ils ont été inutilement victimes à cause de politiques économiques mal conçues. Au lieu, les Canadiens ont accepté l'invitation du gouvernement à participer au rétablissement économique du pays et à être témoins d'une nouvelle ère de prospérité.

Les Canadiens, une fois encore, sont remplis d'espoir, de confiance et d'optimisme. Le gouvernement respecte son engagement de créer des emplois et encore des emplois. Avec la collaboration des Canadiens, nous en créerons encore davantage.

\* \* \*

[Français]

**L'ÉCONOMIE**

## LES EFFETS DES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, la plate-forme de ce gouvernement, au moment de son entrée en fonction, était le renouveau économique et la réconciliation nationale, une plate-forme qui a été énoncée dans l'exposé économique de novembre et qui a été confirmée et explicitée dans le budget du ministre des Finances (M. Wilson), il y a deux semaines.

Monsieur le Président, nos politiques étaient axées sur le renouvellement de la confiance des investisseurs et la libération du secteur privé. L'opposition a hué et a exigé plus d'argent pour la création d'emplois temporaires, mais nous avons tenu bon parce que nous croyons que le secteur privé est le plus en mesure de créer des emplois valables et de longue durée, pourvu qu'on lui en donne la chance.

Monsieur le Président, nous avons demandé aux entrepreneurs canadiens de livrer la marchandise, et ils l'ont fait au centuple.

Les données publiées aujourd'hui montrent que 271,000 emplois ont été créés au Canada depuis septembre. Jamais depuis que Statistique Canada publie des données mensuelles sur l'emploi n'a-t-on vu un taux de croissance si élevé pour une période de deux mois.

Le taux de chômage au Canada, qui se chiffrait à 11.6 p. 100 au moment des élections a été ramené à 10.5 p. 100 en mai. Chez les jeunes, il est passé de 18.3 à 16.2 p. 100. Soixante-dix pour cent des nouveaux emplois sont des emplois à temps plein.

Monsieur le Président, ce gouvernement est conscient de ses obligations envers les Canadiens qui sont en chômage et ceux qui, découragés, ont renoncé à se chercher du travail. Le cas de dizaines et de dizaines de milliers de Canadiens qui se sont trouvés un emploi indique bien que nos politiques produisent...

**M. le Président:** Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

## L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'EMPLOIS

**M. Jean-Luc Joncas (Matapédia-Matane):** Monsieur le Président, Statistique Canada a publié ce matin les résultats de son enquête sur la population active pour mai 1985. Il en ressort que les mois d'avril et mai de cette année ont été des mois au cours desquels le Canada n'a pas simplement réalisé des gains modestes, mais ils furent supérieurs à la moyenne dans la lutte contre le chômage. Les progrès faits pendant ces deux mois représentent une réalisation historique rarement peut-être jamais égalée depuis la fin de la dernière guerre.